

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 septembre 2014

---

DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE EN MATIÈRE  
ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE - (N° 2148)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF46

présenté par  
M. Caresche, rapporteur

### ARTICLE 24

- I. - À l'alinéa 1, substituer au mot : « publication » le mot : « promulgation ».
- II. – En conséquence, procéder à la même substitution aux alinéas 2, 3, 4 et 5.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.